

CONDITIONS GENERALES DE SERVICES

Ce site a pour objet de fournir une information succincte et approximative sur un métier ou une activité généralement en lien avec une ou plusieurs entreprises de bâtiment pour lesquelles STUDIO QUARTZ fournit une prestation de services. Il est rappelé que STUDIO QUARTZ est une société de prestation de services pour les entreprises et pour les particuliers. STUDIO QUARTZ a pour mission principale de mettre en relation les particuliers ou entreprises intéressés par des prestations de travaux tels que la construction, la rénovation, la réhabilitation avec des professionnels du bâtiment (ci-après les Prestataires). Elle effectue d'autres missions complémentaires à la demande des clients participant ainsi à l'accompagnement global de celui-ci. Les missions complémentaires relèvent des prestations d'agencement/aménagement/design d'espaces, recherches, conseils, aide administrative ou encore l'achat de produits ou services.

Une de ses missions consiste à trouver au sein du réseau de STUDIO QUARTZ (groupement d'artisans locaux) un ou plusieurs Prestataires susceptibles de répondre précisément à la demande du Client désireux de faire réaliser des travaux immobiliers. A la demande du client, STUDIO QUARTZ pourra effectuer des recherches ou travailler avec des professionnels du bâtiment ne faisant pas partie de son réseau.

STUDIO QUARTZ est indépendant des Prestataires en charge des travaux. STUDIO QUARTZ n'est pas maître d'œuvre et ne peut se voir confier aucune mission d'étude, de maîtrise d'œuvre ou de suivi de chantier. STUDIO QUARTZ ne réalise pas elle-même de travaux de rénovation ou de construction. Seules les entreprises de bâtiment ou les diverses prestataires ou partenaires pour lesquelles STUDIO QUARTZ assure la mise en relation réalisent des travaux de rénovation, de construction et/ou d'extension.

STUDIO QUARTZ accompagne le client sur ordre de mission concernant différentes prestations de services (mise en relation, accompagnement sur l'agencement/aménagement/design d'espaces, recherches, conseils, aides administratives, achat de produits ou services)

STUDIO QUARTZ ne signe pas les différents contrats ou devis conclus entre le(s) Prestataire(s) en charge des travaux et le Client. Il n'est pas mandataire de ce dernier. Le(s) Prestataire(s) en charge des travaux établissent des devis sous leur propre responsabilité.

Le(s) Prestataire(s) en charge des travaux choisi(s) par le Client est/sont seul(s) maître(s) des conseils donnés au Client, des travaux réalisés, du suivi et du parfait achèvement du chantier.

Seul les Prestataires en charge des travaux sont responsables de la bonne exécution des travaux. En aucun cas STUDIO QUARTZ ne pourrait être tenu responsable en cas de manquement du Prestataire à ses obligations à l'égard du client. STUDIO QUARTZ ne peut en aucun cas être tenu responsable d'une faute commise par le(s) Prestataire(s) en charge des travaux avant, pendant, après l'exécution des prestations y compris les retards et les conséquences. Le Client renonce à tous recours à l'encontre de STUDIO QUARTZ

Le service de mise en relation de STUDIO QUARTZ prend fin lorsque le Client a accepté le devis proposé par le Prestataire en charge des travaux. Le Client choisit le(s) professionnel(s) du bâtiment avec le(s)quel(s) il souhaite confier ses travaux et rémunère les prestations fournies par le(s) Prestataire(s) en charge des travaux selon les modalités convenues avec lui. Le client demeure libre d'accepter ou de refuser les devis qui lui sont communiqués par STUDIO QUARTZ

Des conditions générales de services seront signées par le client lors de la signature des ordres de missions (contrats).